



Montréal, le 28 avril 2015

Par courriel

Madame France Latreille
Directrice
Union des consommateurs
6226, rue St-Hubert
Montréal (Québec) H2S 2M2

**Objet : Séance de travail relative à la stratégie tarifaire en suivi de la décision
D-2014-037**

Chère madame,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre du 27 avril 2015 lui demandant de surseoir à la tenue des séances de travail sur la stratégie tarifaire qui doivent débiter cette semaine.

Dans les faits, ces séances, bien que demandées par la Régie, sont menées et organisées par Hydro-Québec dans ses activités de Distribution (le Distributeur). La Régie ne juge pas opportun de donner suite à votre demande. Nous vous invitons à faire part de vos préoccupations lors de la rencontre prévue pour le 30 avril 2015 et ultimement lors de l'examen du prochain dossier tarifaire.

Veillez agréer, chère madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

c.c. Me François G. Hébert
Me Éric Fraser
Me Hélène Sicard